



Madame, Monsieur,

votre enfant a participé au test de niveau de langue avec le support d'enquête « Deutsch Plus 4 »  
le \_\_\_\_\_.

Ce test a montré que votre enfant a besoin de stimulation du langage et de soutien au  
développement de ses compétences langagières. Cela exige des mesures sélectives de  
promotion linguistique selon la troisième phrase du § 55 alinéa 2 du code de l'éducation («  
Schulgesetz »).

Vous êtes obligé/e/s de faire participer votre enfant pendant 18 mois avant sa scolarisation, c'est  
à dire à partir du \_\_\_\_\_, au programme de soutien langagier préscolaire. Votre enfant est  
obligé/e d'y participer pendant cinq jours par semaine et cinq heures par jour. Le programme de  
soutien langagier est sans frais pour vous. Votre enfant peut y déjeuner. Pour ceci vous payerez  
23,- € par mois.

Les enfants issus de familles à faibles revenus qui ont droit à l'allocation octroyée par le  
programme de soutien à l'éducation et à la participation et éducation (Bildungs- und  
Teilhabe paket, BuT) sont dispensés des frais du déjeuner. Vous trouverez des informations sur le  
Bildungs- und Teilhabepaket sur le site web <http://www.berlin.de/sen/bjf/bildungspaket/>.

Les cours ont lieu dans un établissement qui propose le programme de soutien linguistique au  
niveau préscolaire. Un bon de participation (Sprachfördergutschein) vous sera envoyé dans un  
prochain courrier.



Vous trouverez ci-joint une liste des établissements qui acceptent le bon de participation. La ou le pédagogue qui a fait passer le test de niveau de langue peut vous renseigner sur les établissements participant au programme dans votre quartier. Merci de bien vouloir inscrire votre enfant sur présentation de cet avis dans un établissement figurant sur la liste ci-jointe avant le \_\_\_\_\_.

Remettez le bon de participation à l'établissement, qui vous fera signer un contrat. Comme autre solution, je vous recommande de faire valoir vos droits d'inscription en maternelle en remettant un bon d'inscription (Kitagutschein) à la maternelle de votre choix.

Dans ce cas, vous êtes seulement obligé/e/s de payer les frais du déjeuner s'élevant à 23,- € par mois. Suite au test de niveau de langue, vous avez reçu du ou de la pédagogue le formulaire de demande de place en maternelle. Il ou elle vous aidera volontiers à le remplir. Veuillez déposer le formulaire bien rempli à l'office des mineurs qui est en charge.

**Si votre enfant, contrairement à ce qui m'avait été communiqué, fréquente déjà une maternelle ou une crèche financée par le pouvoir public, veuillez me l'annoncer sans délai. Pour ce faire, vous pouvez envoyer une photo de votre attestation d'inscription à la maternelle (Kitabescheinigung) ou de votre contrat de garde d'enfant à domicile (Betreuungsvertrag) par e-mail à l'adresse mentionnée cidessus.**

Vous pouvez faire opposition à cette communication par écrit ou par procès-verbal à la mairie de \_\_\_\_\_ dans un délai d'un mois à compter de la date de sa notification. Je vous signale à titre préventif que, selon le § 126 alinéa 1 N° 5 du code de l'éducation (« Schulgesetz »), est passible d'une amende administrative toute personne qui, volontairement ou par négligence, en tant que responsable légal/e ne respecte pas les dispositions sur la participation au test de niveau de langue ou au programme de soutien langagier préscolaire selon le § 55 alinéa 3 Schulgesetz. La contravention peut être punie selon le § 26 alinéa 3 Schulgesetz d'une amende d'un montant maximal de 2500,- €.

En outre je me réserve d'utiliser les moyens de la loi de l'exécution administrative, si les conditions sont réunies.

**Pièces jointes : liste des établissements participants**